

L'hospitalité dans ma crèche – un échange gagnant/gagnant



Aujourd'hui, la définition la plus commune de l'hospitalité est « l'action de recevoir chez soi l'étranger qui se présente ». <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hospitalité>

Sens et but:

- Rendre notre travail éducatif visible aux parents est un objectif que les employés des Kids & Co s'efforcent d'atteindre chaque jour. Les parents veulent savoir comment se comporte leur enfant à la crèche et à quoi il occupe ses journées. Grâce à l'observation en direct, les parents peuvent mieux imaginer ce que leur enfant vit dans la vie quotidienne de la crèche et comment l'espace, les matériaux et les activités proposées aident leur enfant à s'épanouir. Ils voient leur enfant dans un environnement différent et peuvent découvrir en lui des ressources auparavant inconnues.
- Les enfants, quant à eux, sont ravis que les parents s'intéressent leur quotidien à la crèche et peuvent, dès lors, se rendre compte qu'il y a des échanges entre le personnel éducatif et leurs parents. Ces interactions permettent aux enfants de se sentir en sécurité et bien ancrés dans leur lieu d'accueil journalier.
- La directrice de la crèche peut répondre directement aux questions et aux feedback positifs ou négatifs des parents après l'observation, ce qui permet une action rapide en cas de mécontentement et trouver des solutions.
- L'entretien préalable et le débriefing du moment d'observation ont lieu avec la directrice de crèche. Si cela demande un entretien plus approfondi, celui-ci sera rapidement convenu avec la responsable de groupe.

Inscription :

- Une visite de parent hôte à la crèche peut durer de 1 à 2 heures, selon le souhait des parents et le temps dont ils disposent. Pour la coordination, il est préférable que les parents suggèrent des dates à la direction de la crèche, qui coordonnera ensuite les visites en fonction des ressources de la crèche. S'il y a beaucoup de monde, cela peut prendre un certain temps avant que le projet soit réalisé. Prévoir au moins deux heures pour une visite d'observation avec entretien préalable et suivi.
- Pour l'observation, la crèche fournit un model d'observation qui contient des suggestions intéressantes pour le parent par rapport à son rôle d'observateur.

Déclaration de protection des données :

- Quand les parents partagent un moment plus long de la vie quotidienne à la crèche, ils peuvent observer non seulement leur enfant et son comportement, mais aussi les autres enfants en action. Les parents reçoivent ainsi des "données" sur les enfants qui ne sont pas les leurs. Pour cette raison, nous vous demandons de signer cette déclaration de confidentialité.
 - Accord sur le fait que pendant l'observation, seul l'enfant doit être observé.
 - Consentement à ne pas divulguer des données, observations ou incidents qui ne concernent pas son propre enfant.
 - Consentement à ce qu'aucune photo ne soit prise
 - Confirmation de la connaissance par date et signature.

Nom/Prénom :

Date/Signature :